

NORME INTERNATIONALE

**ISO
1599**

Deuxième édition
1990-12-01

Plastiques — Acétate de cellulose — Détermination de la perte de viscosité au moulage

*Plastics — Cellulose acetate — Determination of viscosity loss on
moulding*

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai



Numéro de référence
ISO 1599:1990(F)

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 1599 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 61, *Plastiques*.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 1599:1975), dont elle constitue une révision mineure.

© ISO 1990

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation
Case Postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse

Imprimé en Suisse

Plastiques — Acétate de cellulose — Détermination de la perte de viscosité au moulage

AVERTISSEMENT — La présente Norme internationale peut comporter des matériaux, des opérations et un équipement à risques. Elle n'a pas pour but de répondre à tous les problèmes de sécurité associés à son utilisation. Il est de la responsabilité de l'utilisateur qui applique la présente Norme internationale de consulter et d'établir les mesures appropriées de sécurité et de santé et de déterminer l'applicabilité de leurs limites avant sa mise en œuvre.

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale prescrit une méthode pour la détermination de la diminution de viscosité qui se produit lors du moulage de l'acétate de cellulose. Cette perte de viscosité au moulage est due à une dépolymérisation de l'acétate de cellulose, et augmente généralement la fragilité de l'objet moulé.

La méthode est applicable aux acétates de cellulose qui ne contiennent pas d'additifs, charges, etc., susceptibles de perturber la détermination de la viscosité.

Elle convient aux acétates de cellulose ayant un titre en acide acétique supérieur à 50 %.

2 Références normatives

Les normes suivantes contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite, constituent des dispositions valables pour la présente Norme internationale. Au moment de la publication, les éditions indiquées étaient en vigueur. Toute norme est sujette à révision et les parties prenantes des accords fondés sur la présente Norme internationale sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des normes indiquées ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur à un moment donné.

ISO 565:1990, *Tamis de contrôle — Tissus métalliques, tôles métalliques perforées et feuilles électroformées — Dimensions nominales des ouvertures.*

ISO 585:1990¹⁾, *Plastiques — Acétate de cellulose non plastifié — Détermination de l'humidité.*

ISO 1157:1990, *Plastiques — Acétate de cellulose en solution diluée — Détermination de l'indice de viscosité et du rapport de viscosité.*

3 Principe

L'acétate de cellulose, plastifié avec du phtalate de diméthyle, est moulé dans des conditions prescrites de température, de pression et de temps. Après refroidissement, l'objet moulé est broyé. Le rapport de viscosité du broyat de l'acétate de cellulose moulé et de celui de l'acétate de cellulose initial sont déterminés conformément à l'ISO 1157. La perte de viscosité en pourcentage est calculée à partir des valeurs de viscosité avant et après moulage.

NOTE 1 L'acétate de cellulose moulé contenant du phtalate de diméthyle, celui-ci est également présent dans les solutions préparées pour le mesurage de la viscosité; la solution d'acétate de cellulose initial n'en contient pas. Toutefois, la concentration de phtalate de diméthyle dans la solution dont on mesure la viscosité est trop faible pour avoir un effet significatif sur la viscosité.

1) À publier.